

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 SEPTEMBRE 2013**

**PRESENTS : Jean-Paul DICONNE, Jean-Pierre BUGUET, Jocelyne CLEMENT, Christian CORDEY, Manuel DESCHAMPS, Jeannine GEOFFROY, Bernadette GIRARDEAU, Michel LAUQUIN, Pierre RAGEOT, Michel ROY.**

**Absents excusés : Cyrille JOBARD (pouvoir Jean-Paul DICONNE) Sylvie ZIMMER, Sylvie RUBEY, Marie-Thérèse BERTHIER, Franck CHAMPAGNE.**

**Le Maire expose au Conseil que l'ordre du jour sera modifié du fait du manque de renseignements sur les autorisations d'absences du personnel territorial.**

**Le Conseil accepte cette modification et le retrait de ce point de l'ordre du jour.**

#### **CONTRAT EMPLOI AVENIR**

Le conseil entend M. le Maire exposer le processus des contrats emplois d'avenir et propose au conseil d'adopter ce contrat pour recruter un agent d'entretien polyvalent.

Après échanges et discussions le conseil vote à l'unanimité pour la création d'un poste en emploi d'avenir et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

#### **EAU POTABLE**

Le conseil entend M. Christian CORDEY exposer le projet de construction d'une usine de traitement de l'eau potable qui sera installée près de la station de pompage d'eau potable, destinée à améliorer la qualité de l'eau potable distribuée.

#### **CENTRE DE LOISIRS**

Le Maire présente le compte rendu de fréquentation et d'activités du centre de loisirs qui a fonctionné à Verdun sur le Doubs pendant le mois de juillet.

#### **SPANC**

M. Christian CORDEY présente le rapport annuel du Service Public d'Assainissement Non Collectif de l'année 2012.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

#### **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire sur plusieurs demandes d'intention d'aliéner, le conseil décide de ne pas exercer le droit de préemption urbain de la commune, pour les propriétés cadastrées Section AM n° 108, Section AI n°115, Section ZI n°91, Section AI n°228.

#### **PRESTATION DE SERVICE**

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le conseil vote une indemnité forfaitaire de 540 euros, à M. Xavier LAUQUIN, pour avoir effectué les fauchages sur la commune au mois de juillet 2013.

#### **INFORMATIONS**

M. le Maire donne le compte rendu de réunions avec la communauté d'agglomération du Grand Chalon sur la mise en place des transports à compter de janvier 2014.

Vu par nous Jean-Paul DICONNE, Maire d'ALLEREY SUR SAONE, pour être affiché à la porte de la mairie, le 16 septembre 2013, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

le Maire  
J.P.DICONNE